



Plessix-Balisson • Ploubalay • Trégon
BEAUSSAIS-SUR-MER

Beaussais-sur-Mer Infos

C'est beau... C'est sur mer... C'est Beaussais-sur-Mer !

2018 ①

Plessix-Balisson



Ploubalay



Trégon



EXTRAIT DU DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VOEUX DU 19 JANVIER

« En ce début d'année, je vous présente, en mon nom et au nom du conseil municipal, nos vœux les plus chaleureux pour 2018. Je vous souhaite une bonne santé à toutes et à tous et le meilleur pour chacun.

Pour 2017, voici une petite rétrospective des événements marquants :

- Le rendez-vous annuel du mois du documentaire qui suscite beaucoup d'intérêt.
- Le Bourg en joie avec sa deuxième édition très appréciée.
- Le déplacement à Boreham dans le cadre du jumelage.
- Le feu d'artifice et la soirée dansante de l'été.
- La Foire Saint Mathieu et les courses cyclistes.
- Les commémorations patriotiques.
- Les tournois, concours et rencontres sportives dans toutes les disciplines. L'équipe de jeunes du club de Handball a fait un déplacement très enrichissant pour eux au Portugal.
- Les banquets et sorties du Club de l'amitié.
- La projection monumentale sur l'église et tout le travail en amont des enfants du centre de loisirs.
- Les expositions d'artistes, les soirées et les Balissades.
- La Fête aux moules et son feu d'artifice.
- Les courses hippiques, grand événement de l'été.

Pour 2018 :

- Au mois de mai à la Pentecôte, nous recevrons le Tour de Bretagne de véhicules anciens en tant que ville étape. Pendant 4 jours, ce Tour de Bretagne animera notre commune et de nombreux visiteurs la découvriront. Les commerçants, les associations et les habitants profiteront de cet apport touristique.
- Nos amis de Boreham seront présents au mois de mai, lors du week-end de la fête du Bourg en joie et pourront ainsi participer aux festivités en relation avec le cheval et la chasse à courre.
- Nous préparons, avec les associations patriotiques, une grande commémoration du 11 novembre 2018 pour les cent ans de l'armistice 1918. Nous nous devons de perpétuer le souvenir et de rendre hommage aux morts pour la France et pour notre liberté.

Pour toutes vos activités, petites ou grandes, créatrices de lien intergénérationnel, pour tout le soutien aux plus démunis, pour l'émergence de nouveaux secteurs associatifs autour de l'économie sociale et solidaire et du développement durable, nous vous disons bravo à toutes et à tous pour votre bénévolat et votre implication. Cette effervescence associative façonne pleinement notre commune de Beaussais-sur-Mer.

C'est beau, c'est sur mer, c'est Beaussais-sur-Mer ! »

Eugène CARO, Maire de Beaussais-sur-Mer

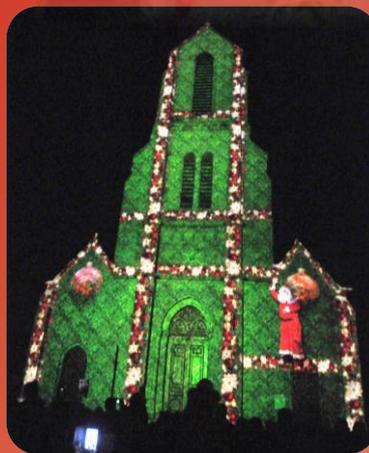
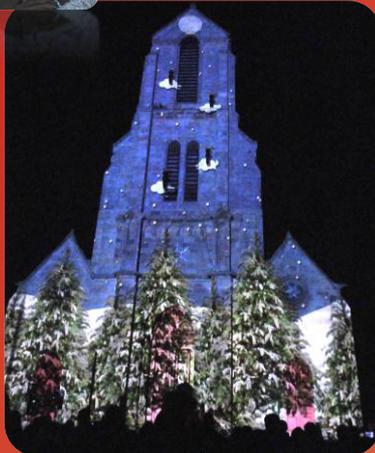
ANIMATIONS DE NOËL

Trégon - Goûter de Noël - 9 décembre

Plessix-Balisson
Goûter de Noël
9 décembre



Ploubalay
Animations
16 décembre



Ploubalay
Concert de gospel
17 décembre

Ploubalay - Passage du Père Noël - 23 décembre



■ HOMMAGE À YVES BODIN, 1^{ER} ADJOINT



EXTRAIT DU TEXTE DE MARTINE BODIN, LU PAR TANGUY D'AUBERT, ADJOINT, LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VOEUX.

« Il y un an, Yves était parmi nous, au cœur de l'équipe municipale, nouvellement choisi pour être premier adjoint de Beaussais-Sur-Mer. Il était heureux de cette marque de confiance, en reconnaissance de près de trois années d'investissement personnel.

Aujourd'hui, il est absent physiquement. Mais, *« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »* disait Jean d'Ormesson.

Yves a lutté jusqu'au dernier jour et, épuisé, il a largué les amarres. Il nous a quittés, apaisé, après avoir revu ses amis de la municipalité, mais hélas pas ses petits-enfants.

Yves repose désormais au cimetière de Ploubalay, et non sans hasard, face à la mer.

En 2014, il était tout jeune retraité et a continué à s'investir dans sa nouvelle activité qui générait du lien social et lui a permis d'oublier sa maladie, véritable épée de Damoclès.

Si ce soir, je m'adresse à vous, membres de l'équipe municipale de Beaussais-sur-Mer : c'est parce que Yves, un soir, m'a chargée d'une mission.

« Tu leur diras.» me dit-il ! « Tu leur diras quoi ? »

Et, comme pour s'excuser d'abandonner le bateau, il me répond : « que j'aurais tant aimé aller au bout de mon mandat, pouvoir assumer mes engagements et terminer le travail commencé ; il y a encore tant de projets à finaliser ! » Il sentait en effet ses forces l'abandonner et nous connaissions l'issue fatale.

Yves aimait la Vie. Il défendait les valeurs républicaines. Il était heureux quand il célébrait des mariages et plus encore des parrainages civils.

Durant toute sa vie professionnelle, Yves n'a jamais compté ses heures ni jamais eu d'horaires. Il n'allait pas changer, maintenant qu'il était à la retraite.

S'il fallait raccorder ordinateurs ou imprimantes au sein de l'école Henri Derouin, qu'importe l'heure puisqu'il fallait que le matériel fonctionne le lendemain matin !

Il se préoccupait, de jour comme de nuit, de savoir si tout se passait bien sur l'aire de camping-car et, en saison, passait voir les camping caristes tous les jours.

Il a aussi su mettre son expérience professionnelle médico-sociale au service de l'EHPAD et du CCAS ainsi que ses diverses compétences au service de toutes les entités rattachées à la mairie, toujours dans le souci du bien-être de tous et du respect du bien public.

Yves m'avait demandé des obsèques civiles simples.

Elles ont été rendues grandioses par tous les hommages que vous lui avez offerts et dont les images ne s'effaceront jamais.

En union de pensée avec nos enfants, je voudrais remercier :

- L'ensemble du conseil municipal pour le vote à l'unanimité de laisser le poste de premier adjoint vacant jusqu'à la fin du mandat. Cette décision nous a beaucoup émus ;
- Messieurs les Maires pour avoir porté le cercueil d'Yves en début de cérémonie civile ;
- Monsieur le Maire de Beaussais-sur-Mer pour la remise de la médaille de la ville de Beaussais-sur-Mer à l'issue de ton témoignage lors de la cérémonie civile.
- Eugène, qui, agenouillé au pied du caveau, dépose l'urne contenant les cendres d'Yves. Ce fut un moment bouleversant qui restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Tous ces hommages ont impressionné et forcé le respect de nombreuses personnes.

Pour tous ces gestes très forts et empreints de respect et d'amitié, merci à vous tous.

Merci encore Eugène, d'avoir accueilli Yves dans ton équipe, de l'avoir écouté et lui avoir permis de vivre quatre années de bonheur.

Je savais, sans rien demander, quand j'arrivais le voir à l'hôpital, qu'il avait reçu des appels de toi ou d'autres élus. Tous ces soutiens quotidiens le stimulaient et l'ont fait rester debout jusqu'à la fin.

Son décès a suscité un élan de générosité en faveur des dons pour la recherche médicale. La somme recueillie en chèques est partagée entre trois associations liées à la recherche médicale.

Nous avons aussi reçu des dons en espèces. Nous les dédions de manière équitable à chacune des causes suivantes :

- A l'association du Père Guy Gilbert connu aussi sous le nom de « Curé des loubards » et qui dit: « Moi, je n'ai pas de religion ; ma religion c'est l'amour. » ou bien encore « L'amour est la plus grande puissance au monde. », Yves l'admirait beaucoup.

En effet, tout anticlérical qu'il se disait, Yves avait une grande admiration pour le Père Gilbert car il se retrouvait dans les valeurs humanistes de cet éducateur spécialisé qui, du haut de ses 82 ans, continue de consacrer sa vie au service des jeunes en difficulté ; des jeunes meurtris par la vie, qu'il aide à se reconstruire et se réinsérer par le travail, en les accueillant, loin de Paris, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

J'en profite pour remercier le Père Didier Delépine, pour son message d'amitié et de tolérance à l'égard d'Yves.

- Et, plus proche de nous, au CCAS de Beaussais-sur-Mer.

La totalité des dons s'élève à deux mille huit cent quinze euros. Merci à tous les généreux donateurs.

Une page est tournée mais le livre ne se referme pas. Il continue de s'écrire car la vie continue et comme me le disait Yves, « Il y a encore tant de choses à faire ! »

Alors, bonne année 2018 à Beaussais-sur-Mer, aux Beaussaisiens et Beaussaisiennes. Bonne année à vous tous, présents ce soir. »

Martine Bodin

VOEUX 2018

Beaussais-sur-Mer
et Ploubalay
Vendredi 19 janvier



Plessix-Balissou
Samedi 13 janvier





Trégon
Samedi 20 janvier



■ REPAS C.C.A.S. TRÉGON

Dimanche 26 novembre 2017, la municipalité a rendu hommage aux aînés de la commune.

53 convives se sont retrouvés au restaurant le Feu Rouge, pour ce rendez-vous annuel, entourés des maires Eugène Caro et Jean-François Merdrignac, et d'élus. Les doyens de l'assemblée, Léonie Bonenfant et Stanislas De Pontbriand, ancien maire, ont reçu un présent.



■ CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

L'association des anciens combattants a rendu hommage, mardi 5 décembre 2017, à leurs camarades morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, et les combats du Maroc et Tunisie.



Une cérémonie en présence des maires de Beaussais-sur-Mer, Eugène Caro, Christian Bourget et Jean-François Merdrignac, qui ont déposé une gerbe à la stèle du souvenir.

■ VOEUX À L'EHPAD

Dimanche 14 janvier 2018, à l'EHPAD, Eugène Caro, maire de Beaussais-sur-Mer, Christian Bourget, maire délégué de Ploubalay, Philippe Guesdon, maire délégué du Plessix-Balisson, Jocelyne Lécuyer, Armelle Gigault et Magali Onen-Verger adjointes, ont offert leurs vœux aux résidents de l'EHPAD pour l'année 2018 au nom de la municipalité.



■ INAUGURATION RÉSIDENCE « LA PATENAIS »

Mardi 16 janvier 2018, avait lieu l'inauguration de la résidence La Patenais, en présence de Eugène Caro, maire de Beaussais-sur-Mer et conseiller départemental, Christian Bourget, maire délégué de Ploubalay, Françoise Bichon, conseillère départementale, Claude Renoult, président d'Émeraude habitation, maire de Saint-Malo et président de Saint-Malo Agglomération, ainsi qu'Alain Launay, président de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude et maire de Pleurtuit.





A deux pas du centre bourg, sur la route de Plancoët, treize maisons sociales sont destinées à la location.

Dans la continuité du programme, une deuxième phase de livraison est prévue en 2019 pour 7 maisons.

■ ECOQUARTIER

Dans les projets du Plessix-Balisson pour 2018, il y a le lancement de la création d'un écoquartier.

Un écoquartier, est un quartier qui s'inscrit dans une perspective de développement durable : il doit réduire au maximum l'impact sur l'environnement, favoriser le développement économique local, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale.

Un écoquartier se construit dans une démarche qui se veut participative. C'est pourquoi, nous allons constituer un groupe de personnes intéressées par le projet (futurs habitants, voisins, élus...) qui travaillera à définir le règlement du lotissement ou cahier des charges afin de traduire les ambitions de développement durable.

Ce travail aura des conséquences sur l'aménagement de ce lieu et donc dans la vie des habitants au quotidien.

• Nous lançons un appel à manifestation d'intérêt pour toutes personnes désireuses de nous rejoindre dans cette aventure.

Si vous avez connaissance de personnes souhaitant s'installer dans le secteur et en accord avec la philosophie du projet, n'hésitez pas à leur en faire part et leur demander de se manifester auprès des services de la mairie.

■ IRLANDE

Fin 2017, quelques personnes du conseil municipal sont allées visiter nos amis les Irlandais. Il s'agissait de s'imprégner de la

culture irlandaise mais aussi de construire un pont entre nos deux pays.

John Mangan, ancien cycliste et habitant de Ploubalay nous a accueillis chaleureusement et c'est, sur cette belle amitié, que nous allons sceller les bases de relations transmanches.

Notre hôte nous a permis de rencontrer un élu du comté du Kerry et nous avons évoqué un échange entre nos deux pays qui pourrait commencer par un échange de jeunes.

Il s'agira de proposer à de jeunes adultes 18-25 ans de se rendre en Irlande pour y avoir une expérience professionnelle pendant quelques mois et d'être accueillis chez l'habitant. En contrepartie, les familles françaises s'engagent également à accueillir un Irlandais en situation de travail.

• Nous faisons donc un appel à candidature :

- En direction des jeunes, pour vivre cette riche expérience dans un cadre sécurisé afin de faire fructifier cette relation naissante

- Aux professionnels qui pourraient proposer un job à des jeunes Irlandais.

N'hésitez pas pour cela, à vous manifester auprès des services de la mairie.

■ BALAYEUSE

Les services techniques ont reçu une nouvelle balayeuse aspirante compacte de voirie. Ce nouveau matériel va faciliter grandement le travail de nettoyage des voies communales.



■ ANIMAUX DOMESTIQUES

La municipalité vous demande de bien vouloir respecter les règles de bon voisinage, concernant vos animaux domestiques.

Nous vous rappelons que vos animaux domestiques doivent être maintenus en laisse en dehors de votre habitation.

En cas de divagation (chiens errants seuls) sur la commune, les agents des services communaux peuvent récupérer votre animal.

- Si le chien est tatoué ou pucé, il sera mis en fourrière municipale, pendant la recherche de son propriétaire. Maximum 3 jours. Service facturé 10 €/jour.

- Après ce délai de 3 jours, ou dans le cas d'un chien ni tatoué, ni pucé, l'animal sera amené à la fourrière de Dinard.

N'oubliez pas que votre animal est sous votre responsabilité, et que tout accident ou dégradation qu'il pourrait provoquer vous engage directement.

Par ailleurs, les déjections canines ne doivent pas être abandonnées sur les trottoirs ou sur les espaces verts. C'est le devoir des maîtres de les ramasser et les jeter.

Pour ce faire, des sacs sont mis à votre disposition à différents endroits de la commune.

Pour un intérêt général, nous comptons sur votre civisme.

■ INSCRIPTION À L'ÉCOLE HENRI DEROUIN

En prévision de la rentrée de septembre 2018, j'aurai besoin de connaître les enfants qui ne sont pas encore inscrits dans mon école et qui viendront s'inscrire pour la rentrée de septembre 2018 (ou qui arriveront durant l'année scolaire 2018-2019).

Les enfants doivent être nés en 2015 ou 2016 (début d'année).

Les inscriptions sont possibles dès maintenant. Il faut pour cela me contacter directement à l'école (le jeudi idéalement) et prendre un rendez-vous avec moi.

Si vous connaissez quelqu'un susceptible de le faire (voisin, ami, connaissance...), vous pouvez me donner l'information, par mail par exemple. Je pourrais ainsi contacter cette famille et voir directement avec elle. Merci.

Émilien Courcoul, directeur de l'école

École Maternelle Publique Henri Derouin

1, rue du Chaffaud - Ploubalay - 22650 Beaussais-sur-Mer

Tél. 02 96 27 22 31 - ecole.0221725f@ac-rennes.fr

■ ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

24.12.2017	Antonin	CHARTIER
09.12.2017	Agathe	OLÉRON
04.12.2017	Sara	GAULTIER
27.11.2017	Maxence	GAULT
26.11.2017	Anton	MOISSERON
24.11.2017	Louis	ARMANGE
31.10.2017	Gabriel	DANJOU
30.10.2017	Juliette	BATARD
26.10.2017	Ninon	COLLET
19.10.2017	Lauralee	DELANOË

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGE

18.11.2017	BODIN Quentin	LAUMAILLÉ Valentine
------------	---------------	---------------------

Tous nos voeux de bonheur aux heureux époux.

DÉCÈS

31.12.2017	Angèle	LESAICHERRE
25.12.2017	Jean	GUILLAUME
18.12.2017	Yves	BODIN
14.12.2017	Clémentine	COLLET, veuve ROBERT
14.12.2017	Monique	BRANDILY, épouse ROBERT
20.11.2017	Jean-Pierre	TRIBALET
28.10.2017	Guy	MONNIER
17.10.2017	Catherine	BERTRAND,
17.10.2017	Hélène	GUYON, veuve BRIEND
11.10.2017	Francis	DESPRÉS
04.10.2017	Marie-Ange	DEPAGNE

Avec nos sincères condoléances aux familles.

■ BARBOTONS DANS LA RIVIÈRE

Depuis 2014, la Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor propose un événement spécialement conçu pour la petite enfance.



« Barbotons dans la rivière » est un espace d'éveil à la nature et de découverte de la rivière pour les enfants de 1 à 6 ans.

Il ouvrira ses portes le lundi 26 février, l'entrée est gratuite.

On y trouvera plusieurs pôles de découverte : tapis d'éveil de la mare, aquariums, jeux, pêche à la ligne, coloriages et autres barbotages !

- Du 26 février au 10 mars : ouvert du lundi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-17h30.

- Du 12 au 23 mars : ouvert du lundi au vendredi, 14h-17h30.

Les groupes (RPAM, associations d'assistantes maternelles, écoles maternelles à petits effectifs, centres de loisirs...) peuvent réserver une matinée d'animation entre le 12 et le 23 mars.

Contact : Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor
2, rue des Grands Moulins - 22270 Juguon-les-Lacs
02 96 50 60 04 - www.maisonpechenature.com

■ CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Quelques conseils pour lutter contre la chenille processionnaire du pin.

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*.



Les Chenilles Processionnaires possèdent des poils urticants microscopiques en forme d'harpon qui provoquent des réactions cutanées importantes, boutons, démangeaisons, lésions oculaires et respiratoires et s'attaquent à différentes espèces d'arbres.

Il existe plusieurs méthodes de lutte qui dépendent du calendrier d'intervention :

- L'écopiège (piège à chenilles) : décembre à avril.

- Le piège à phéromone (piège à papillons) :

juin à mi-septembre.

- La lutte biologique (pulvérisation d'un bio-pesticide) :

septembre à novembre

- La lutte chimique (pulvérisation d'insecticide « espace vert ») :

novembre à avril.

- L'échenillage (lutte mécanique) nacelle, perche échenilloir :

novembre à avril.

Il est possible également de favoriser le développement des prédateurs naturels comme les nichoirs à mésanges.

La mésange, insensible aux poils urticants, est un prédateur naturel des chenilles processionnaires. En période de nidification, un couple de mésanges consomme jusqu'à 500 insectes par jour.

La méthode consiste à implanter des nichoirs à mésange près des arbres susceptibles d'être touchés par les chenilles processionnaires.

Le nichoir doit être installé entre 2,5 à 3,5 mètres de haut sur le tronc, l'ouverture de 32 mm doit être exposée au sud-est à l'abri des vents dominants.

Mise en garde :

Il convient de s'équiper de protection intégrale : combinaison, masque, lunettes, gants, bande de protection aux poignets et dans le cou.

Un nid vide contient encore des millions de poils urticants et polluera l'environnement de l'arbre durant plusieurs années.



■ LE FRELON ASIATIQUE « VESPA VELUTINA »

Cette espèce présente un risque pour la santé publique (la piqûre peut être mortelle), l'apiculture (destruction des ruches) et donc pour la pollinisation.



C'est un redoutable prédateur des abeilles et il peut être très agressif.

Le frelon asiatique possède une couleur sombre, ses pattes sont jaunes et l'extrémité de son abdomen se termine par une large bande orangée.

Il est légèrement plus petit que le frelon commun *Vespa Crabo*.

Il est important de lutter contre son extension géographique.

De février à avril :

Les fondatrices sortent de leur refuge d'hiver et s'alimentent. Chaque reine recherche un endroit pour construire un nid.

A ce moment-là, il est possible de confectionner des pièges à frelons asiatiques et ce, dans le but de piéger les reines.



Pour cela, rien de plus simple :

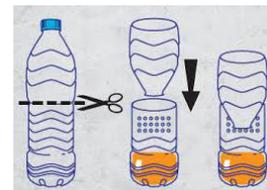
Un piège peut être confectionné à partir d'une bouteille d'eau minérale en plastique vide découpée au tiers supérieur et dont le goulot sera placé à l'envers pour faire office d'entonnoir.

Y ajouter une ficelle afin de pouvoir l'attacher.

Y verser : 1 verre de bière, 1 verre de vin blanc (dont l'odeur

repoussera les abeilles) et 1 verre de sirop de grenadine.

Mettre le piège dans un endroit protégé de la pluie.



D'avril à juin :

La reine pond des œufs dans un nid sphérique dont l'ouverture unique est en dessous.

De juillet à octobre :

Le nid augmente car la colonie de frelons asiatiques se développe.

A partir d'octobre :

Les mâles et les ouvrières ne passent pas l'hiver, seule la reine cherche un abri pour passer l'hiver. Deuxième période pour poser des pièges.

Que faire après détection d'un frelon asiatique :

Attention, en présence d'un nid, surtout n'intervenez pas. Ne jamais entreprendre de le détruire seul.

Cette démarche très dangereuse doit être réalisée par un professionnel.

■ ESPACE FEMMES

Ciné-débat

Jeu 22 février à 14h

Projection du film de Zeresenay Mehari
« Difret »

et échange avec le public
Thème : mariage forcé

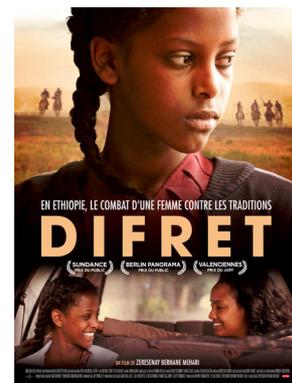
Espace Steredenn

1, route de Dinard

22100 Dinan

02 96 85 60 01

espacefemmes@steredenn.org



■ OLYMPIADES EN EHPAD

En 2017, les résidents de l'EHPAD sont allés aux Olympiades de la chanson à Caulnes.

Ce concours de chants leur a permis de remporter le 1^{er} prix avec « Rossignol de mes amours ».

Cette chanson les a conduit à la médaille d'or.



■ MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël a été une très grande réussite. Toutes les confections réalisées par les résidents ont été vendues.

Un grand merci aux bénévoles sans qui nous n'aurions pu réaliser ces belles confections.



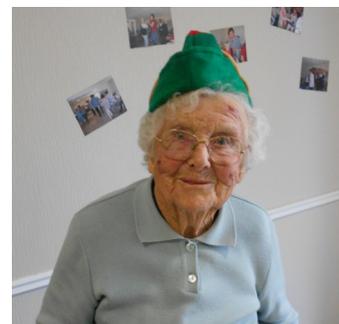
■ VISITE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

Les élèves de l'école Saint Joseph sont venus réaliser des sapins de Noël en bouchons de liège, avec l'aide des résidents. Un après-midi d'échange, de convivialité et de partage.



■ REPAS DE NOËL

Moment festif entre les résidents, le personnel de la structure, les bénévoles et les membres du C.C.A.S.



■ NOUVELLE ÉQUIPE

Depuis le début de l'année 2018 la Résidence du Parc à Ploubalay accueille une nouvelle équipe de direction.

Celle-ci se tient à la disposition des résidents et des familles. Elle est composée de la responsable de l'établissement, Manon Hermenier (à gauche), de l'infirmière coordinatrice, Christelle Savary (au centre) et de la responsable administrative polyvalente, Camille Tual (à droite).



■ FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

Rendez-vous au 3^{ème} Forum de l'Emploi Saisonnier à Dinard, samedi 17 février 2018.

Dans le cadre de sa compétence développement économique et emploi, la CCCE organise le 17 février de 11h à 16h30 à Dinard (COSEC) le 3^{ème} Forum de l'Emploi Saisonnier.

Son but : aider les demandeurs d'emploi du territoire et faciliter les recrutements pour les employeurs locaux.

Manifestation organisée par la Communauté de Communes en partenariat avec la CCCI d'Ille-et-Vilaine, Pôle Emploi Saint-Malo, les Missions Locales du Pays de Saint-Malo et Dinan et le Point Information Jeunesse de Dinard.

■ AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Des permanences « Amélioration de l'Habitat » jusqu'au 31 décembre 2018.

Afin de soutenir et dynamiser l'activité de l'amélioration de l'habitat sur son territoire, la Communauté de Communes Côte d'Émeraude a décidé de poursuivre les permanences d'information pour les propriétaires privés sur ce secteur.

Soutenues par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Etat, ces permanences Habitat ont pour principal objectif d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs dans leurs projets d'amélioration ou de réhabilitation de leur logement et de les informer sur les aides mobilisables et les financements possibles.

La Communauté de Communes Côte d'Émeraude souhaite ainsi répondre aux objectifs suivants :



- Améliorer la qualité des logements et lutter contre l'habitat dégradé et la précarité énergétique.

- Favoriser la mise aux normes et les travaux d'adaptation au handicap et vieillissement.

- Développer une offre locative de qualité et adaptée aux revenus locaux.

- Reconquérir les centres bourgs et lutter contre la vacance.

- Améliorer le cadre de vie des habitants.
- Redynamiser le marché local tout en favorisant le parcours résidentiel.

La mission d'animation des permanences est assurée par le CDHAT, opérateur mandaté par la Communauté de Communes.

De manière neutre et indépendante, les conseillers Habitat du CDHAT informent - gratuitement - les propriétaires sur les subventions existantes, les types de travaux à réaliser et leur financement.

Les permanences d'information, gratuites et sans rendez-vous préalable ont lieu : les 1^{ers} mercredis du mois de 10h à 12h30 au siège de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude (1, esplanade des Equipages à Pleurtuit).

Bon à savoir : les propriétaires occupants doivent se munir de la dernière feuille d'impôt sur le revenu.

■ JEUNES AGRICULTEURS

Soutien à l'installation de jeunes agriculteurs.

En partenariat avec les Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine, la Communauté de Communes Côte d'Émeraude soutient l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs sur son territoire.

L'objectif de ce dispositif est d'assurer le renouvellement des générations en agriculture et de renforcer les liens entre agriculteurs et territoires.

Chaque année, 2 jeunes agriculteurs pourront être ainsi accompagnés par la communauté de communes par le biais d'une aide de 5000 € par installation.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- Etre âgé de 18 à 40 ans.
- Etre titulaire d'un diplôme agricole de niveau IV.
- Suivre le dispositif d'accompagnement à l'installation.

En contrepartie, le jeune devra s'engager à suivre le dispositif d'accompagnement à l'installation.

■ PASS COMMERCE/ARTISANAT

Pass commerce/artisanat : jusqu'à 7500 € de subvention avec la CCCE et la région Bretagne.

La Communauté de Communes, en partenariat avec la région Bretagne, lance le pass commerce/artisanat, un dispositif

qui vise à soutenir les très petites entreprises commerciales et artisanales.

Pour bénéficier de ce dispositif, l'entreprise ne doit pas avoir plus de sept salariés en CDI équivalents temps plein et son chiffre d'affaires ne doit pas dépasser 1 million d'€ HT.

Sont concernés :

Toute entreprise commerciale ou artisanale indépendante, cafés, restaurants, hôtels inscrits au registre du commerce ou au répertoire des métiers à l'exception des commerces non sédentaires, des professions libérales, du secteur médical ou paramédical, des auto-entrepreneurs, de ceux qui exercent à leur domicile, des SCI (à moins que le gérant de la SCI et celui de la société soient identiques), des gîtes, meublés et chambres d'hôtes.

Les dépenses éligibles sont les suivantes : travaux immobiliers (dont ceux liés à l'accessibilité ou ceux de mise aux normes), équipements (chambres froides, matériel de production...) ou encore embellissements (étagères, enseignes...).

Une fois le dossier accepté, 30 % des investissements pourront alors être subventionnables plafonnés à la somme de 25 000 € HT.

Quant à la subvention elle-même, elle ne pourra être de plus de 7 500 € et dépendra aussi du type d'investissement entrepris.

Avant d'entreprendre achat ou travaux, il est donc conseillé aux commerçants et artisans de prendre contact avec la Communauté de Communes ou auprès des chambres consulaires (CCI ou CMA) pour savoir si leur projet est éligible.

■ DÉCHÈTERIE DE PLESLIN-TRIGAVOU

Dinan Agglomération réalise des travaux de mise en sécurité et d'installation d'un système d'accès par badge à la déchèterie de Pleslin-Trigavou, qui est donc fermée au public du 15 janvier au 31 mars 2018.

Pendant cette période, les habitants de la Communauté de Communes sont invités à utiliser les services de la déchèterie de Dinard.

■ DÉCHÈTERIE DE DINARD

Pour les particuliers de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude quelle que soit votre commune de résidence.

L'accès se fait par carte magnétique valable sans limitation de durée et délivrée sur présentation :

- D'un justificatif de domicile.
- D'une pièce d'identité (au même nom).
- D'un règlement de 10 € par chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou en espèces.

Renseignements : Pôle collecte et valorisation des déchets

« Mon Repos » - 35800 Dinard

(sur la D 64, entre Cap Emeraude et l'aéroport de Pleurtuit)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél : 02 99 46 20 78 - Fax : 02 99 16 56 82

Jours et Horaires d'ouverture de la déchèterie :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Fermée le dimanche et les jours fériés.

Attention :

Le nombre de passage est limité à 50 par an.

■ COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Collecte des encombrants ménagers pour les particuliers :

Deux modes de collecte sont proposés aux particuliers :

- Une collecte gratuite 2 fois par an
- Une collecte à la demande (facturée 10 € /m³)

La prochaine collecte bi-annuelle gratuite aura lieu sur la période du 19 au 30 mars (date de ramassage confirmée lors de l'inscription).

Les encombrants sont ramassés gratuitement deux fois par an sur le territoire communautaire. Afin que tout le monde puisse en bénéficier, **le volume est limité à 1 m³/foyer.**

Modalités de la collecte :

- Inscription préalable obligatoire auprès du Pôle collecte et valorisation des déchets. Le jour de collecte vous sera précisé lors de la prise de rendez-vous.
- Sortie des déchets la veille au soir du jour de ramassage sur le domaine public sans créer de gêne pour le passage des piétons.
- Service proposé sur réservation téléphonique auprès du Pôle collecte et valorisation des déchets au 02 99 46 11 82.

■ ACELBB

Association Culturelle et Environnementale Littorale de la Baie de Beaussais

C'est un temps maussade qui nous accompagne au long de cette journée. Temps de saison dira-t-on ? Certes mais, c'est dans une ambiance joyeuse et curieuse que nous partons à la découverte des manoirs et des chapelles de Ploubalay.

Château de la Coudraie

Première visite au château de la Coudraie, classé monument historique. Il s'agit certainement de la rénovation la plus majestueuse de tout le territoire.



Au cours du temps, différents propriétaires se sont succédés : Dès 1371, on trouve les traces de Jehan de la Coudraie et de Guyon de la Coudraie qui figurent dans l'armée de du Guesclin, dans une ferme fortifiée entourée de douves. En 1448 on retrouve les traces de Jean Lenfant de Launay, puis en 1612, se fut Guy du Breil de Rays, enfin autour de 1729, Pierre-Joseph Gouyon de Launay-Comatz fit bâtir sur le site une demeure seigneuriale avec sa chapelle et son colombier. Comme nombre de manoirs de Ploubalay, il fut détruit en 1794 par les révolutionnaires lors de la chouannerie de l'an III en 1795.

Il n'est resté pendant des siècles que le tiers du château dont la tour si particulière. Colombier et chapelle ont disparu totalement. C'est avec beaucoup d'émotion que le propriétaire nous présente son domaine. Il s'agit d'un projet familial. Il nous explique avec passion, énergie, détermination comment il a pu vaincre les difficultés inhérentes à un tel projet. Le château a repris sa belle allure. De nouvelles constructions viennent

compléter un ensemble déjà très élaboré. Restauré par des artisans locaux, maçons, tailleurs de pierres, menuisiers de grand talent, le manoir reprend son aspect premier et même bien au-delà avec la construction d'une orangerie et d'autres dépendances. Le parc immense qui, cependant n'est pas encore arrivé à ses limites, est lui aussi remanié en fonction du dénivellement, de la perspective, des axes du soleil. Il est devenu une œuvre en soi. A noter, une petite plage construite en granit en bordure du plus grand des trois étangs.

Chapelle Saint Cadreuc

Lors de notre parcours à travers le Plessix-Balisson en début d'année, nous avons le regret de n'avoir pu visiter la chapelle Saint Cadreuc, alors en réfection.

La chapelle dépend d'un prieuré situé quelques cent mètres plus loin. Cet établissement est mentionné dès 1163 comme dépendance de l'abbaye de Saint Jacut. Il fut reconstruit à la fin du XIX^e siècle ainsi que la chapelle qui présente alors un plan rectangulaire avec un chevet à pans coupés. Il fut, à nouveau, laissé à l'abandon.



A présent, entièrement rénovée avec des matériaux spécifiques, la chapelle affiche quatre vitraux aux couleurs flamboyantes dont l'aspect non figuratif laisse à chacun le soin de sa propre interprétation.

Cependant, on peut y voir la Génèse, l'Annonce faite à Marie, la Crucifixion et le Saint Esprit.

Réalisés par un maître verrier de Languenan Gilles Audoux, ces vitraux allient de manière subtile les exigences religieuses et la modernité, cela sous les bons auspices de Saint Joseph patron de la chapelle.

Ce lieu appelle à la sérénité, à la méditation, mais aussi à la musique et certains concerts pourraient s'y tenir selon la volonté des propriétaires actuels.

Château de la Crochais

L'après-midi est réservé au château de la Crochais. Il été construit au XVIII^e siècle. Il s'appuie sur les murs de l'ancienne ferme du manoir (visité le 14 octobre). Au sud, le domaine

est cerné par des douves sèches, plus que défensives. Elles présentent un obstacle au passage des animaux de la forêt toute proche comme l'indique le nom « le saut du loup ».

En 1789, Jean-Marie Ladvocat et son frère Charles-René participent activement à la chouannerie locale. La famille doit s'exiler. Ses biens sont confisqués et ses terres démembrées. C'est en 1801 que ses descendants de retour d'émigration, rachètent le domaine qui va subir encore de gros dégâts lors de la Seconde Guerre mondiale.



Aujourd'hui, le château, rénové en pierres de pays, a repris fière allure. Sur sa façade sud s'alignent cinq hautes fenêtres et portes-fenêtres au rez-de-chaussée et cinq hautes fenêtres au premier étage. Ces fenêtres à meneaux présentent pour certaines d'étranges hublots en partie haute qui confèrent une belle luminosité à l'intérieur. L'entrée principale s'ouvre sur un escalier monumental et sa voûte de granit qui, à eux seuls, mériteraient un classement.

Dès le XVII^e siècle, on retrouve des traces de l'existence de la chapelle dédiée à Saint Jean-Baptiste mais aussi, à Sainte Catherine. Le nom de certains chapelains sont évoqués : Julien de la Motte, Sieur de l'Espingnole chapelain de 1661 à 1670, Julien Gallais chapelain de la Crochais... Cette chapelle pourrait avoir possédé les reliques de Saint Sérapion et de Saint Crescens, martyrs ; cependant, leur authenticité n'est pas confirmée.

Il convient de mentionner la charpente dont une particularité se retrouve parfois dans notre région. Elle est fabriquée comme une coque de vaisseau renversé.

C'est ainsi que s'achève ce deuxième parcours à la découverte des manoirs et des chapelles de Ploubalay. Nous reprenons bientôt la route à la recherche d'autres trésors !

LES AMIS DES POLDERS

L'assemblée générale des randonneurs les Amis des Polders s'est tenue à la salle du lieu de rencontre.



CLUB DE L'AMITIE PLOUBALAY

Le repas avec tombola s'est déroulé jeudi 16 novembre 2017 à la salle du lieu de rencontre.



Goûter de Noël : Le Père Noël a fait une apparition avec un petit clin d'œil au temps passé en remettant à chacun un sachet contenant une sucette au chocolat et une mandarine (grand rire de chacun).



Vœux du club : Une ambiance très chaleureuse. Pour beaucoup un moment de partage afin de briser l'isolement. Très grand succès.

Prochaines festivités :

Jeudi 8 février : Mardi gras avec les résidents de l'EHPAD.

Jeudi 8 mars : Fête des grands-mères avec les résidents de l'EHPAD.

■ SOURIRE À BEAUSSAIS-SUR-MER

Le dernier « apéro » de l'association du 8 décembre 2017 a réuni environ 40 personnes qui sont restées longtemps. C'est donc un signe qu'elles se sentaient bien.

La **Boum de Noël** s'est très bien passée avec 65 enfants.

Les parents qui ont souhaité rester ont été accueillis et invités à faire des jeux de société dans la deuxième partie de la salle.



La **radio** a été créée, elle se nomme Radio Sourire Beaussais. Pour l'instant, c'est une web radio, il y a une émission hebdomadaire sur les actualités de Beaussais-sur-Mer et des alentours et d'autres émissions.

Nous avons été sollicités par de nombreuses personnes à ce sujet, c'est un projet qui grandit bien !

Un **escape game** s'est déroulé du 26 décembre 2017 au 7 janvier 2018 à la Maison des associations de Ploubalay. Le but était de sortir d'une pièce en moins d'une heure en résolvant des énigmes.

Le **premier bain** de l'année a eu lieu à la grande plage de Lancieux le 13 janvier 2018 et a rassemblé 25 personnes. Il était suivi d'un moment convivial où chacun a apporté son thermos de boisson chaude et des gâteaux. Les non adhérents étaient conviés.

18 | Beaussais-sur-Mer Infos



Un **jardin partagé** sera mis en place au printemps à Ploubalay mais nous avons besoin dès à présent que les gens se positionnent pour le partage des parcelles à jardiner car il va falloir préparer la terre.



Merci de contacter le 07 82 34 07 01 pour vous inscrire.

Les activités ont repris le 8 janvier 2018, avec le retour de l'aquagym à 5 € la séance, en plus des activités habituelles à savoir l'atelier peinture, la méditation, le reiki, l'atelier d'écriture, le soutien scolaire, la conversation anglaise, le stretching-yoga, le longe côte, le footing et l'auto-hypnose.

A ce jour, l'association compte 55 adhérents, 200 personnes qui suivent la page Facebook de Sourire (Sourire à Beaussais-sur-Mer) et 55 qui suivent la page Facebook de la radio (Radio Sourire Beaussais).

www.sourireabeaussaissurmer.fr

Page Facebook: Sourire à Beaussais sur Mer

■ U.S. PLOUBALAY TENNIS DE TABLE

Encadré par Yann, l'entraîneur, le club organise un stage le mercredi 28 février et jeudi 1^{er} mars de 10h à 16h, pour les jeunes de 8 ans et plus (6 ans si déjà initié) adhérents ou non.

Le programme :

- 10h : Accueil, découverte et entraînement au tennis de table.
- 12h : Repas. Chacun apporte son pique-nique.
- 13h : Sports et jeux divers.
(le 1^{er} mars, sortie Laser game - bowling)
- 16h-17h : Goûter fourni par le club.

Participation : 20 € pour les 2 jours ou 15 € pour 1 journée.

Contacts :

Hélène Delambre
02 96 86 25 98
delambre@gmail.com

Jacques Simonet
06 63 77 08 70
jacquessimonet22@yahoo.fr



■ HANDBALL BEAUSSAIS RANCE FRÉMUR

Le Handball Beaussais Rance Frémur est heureux de vous souhaiter une très bonne année 2018, pleine de petits et de grands bonheurs, pleine de petites et de grandes victoires.

L'année handballistique se termine sur de bons ou meilleurs résultats pour tout le monde et c'est sur cette encourageante lancée que nos joueuses et nos joueurs abordent 2018.

Autre que sportif, l'avenir est à la fête et au voyage, puisque le 10 mars, les licenciés, leurs familles et leurs amis se retrouveront pour une soirée exotique et que les 13 féminines partiront cette année disputer un tournoi international à Maia, au Portugal, du 7 au 14 juillet.

Le sport féminin est à l'honneur après la victoire des Françaises contre les Norvégiennes, que feront nos jeunes handballeuses contre les combattantes Portugaises ?



■ ÉPICERIE SOLIDAIRE

Une épicerie solidaire va ouvrir à Ploubalay, à Beussais-sur-Mer, au mois de février, en fonction de nos possibilités matérielles.

Après deux années de réflexion, le projet avance. Cette épicerie solidaire « Beussais Solidarité » s'adressera aux familles en difficultés et proposera des produits alimentaires à prix réduits (de 10 à 15 % du prix grande surface).



Face à la progression de la pauvreté, l'aide alimentaire est plus que nécessaire.

Le phénomène le plus inquiétant réside dans l'émergence de nouveaux pauvres « qui sont des personnes ayant un emploi mais se trouvant au dessous du seuil de pauvreté ou ayant des charges fixes, logement, énergie, endettement trop lourdes pour parvenir à équilibrer leur budget, d'où un sentiment de précarité qui affecte une grande partie de la population ». Beussais Solidarité est née de l'observation que l'assistance alimentaire actuellement proposée par la plupart des associations est uniquement distributive et de ce fait, inadaptée à une partie des ménages en précarité. Le but est d'utiliser l'aide alimentaire comme levier d'insertion sociale.

Chaque usager devra déterminer, avec l'aide de bénévoles, un projet : règlement d'une dette, permis de conduire, soins médicaux, loisirs... qu'il souhaite réaliser grâce à cette économie sur le prix d'achat des produits à l'épicerie solidaire.

Ce projet se concrétise : la commune de Beussais-sur-Mer, offre un toit à cette jeune association « Beussais Solidarité ».

Les CCAS des communes concernées sont conquis (ancien canton de Ploubalay) et nous travaillerons en collaboration avec les travailleurs sociaux du secteur.

Nous sommes à la recherche de mécènes pour pérenniser nos actions et garder notre indépendance.

Nous recherchons aussi des bénévoles ainsi qu'un véhicule pour effectuer la ramasse dans les grandes surfaces et la banque alimentaire.

Contact : 06 21 12 69 42 ou 07 81 67 24 48.

■ GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN

École maternelle :

Mardi 12 décembre 2017, nous avons été à la médiathèque de Beaussais-sur-Mer pour la première fois de l'année.

Nous avons été accueillis par la responsable, Vigdis. Elle nous a raconté des histoires et présenté des livres dans une petite salle. Nous avons aussi visité la médiathèque et écouté des histoires que Sandra, la maman de Malo, le papa de Mahé et Émilien nous ont lues. Nous y retournerons en mars (4 fois encore jusqu'à la fin de l'année).



École élémentaire :

Les CE1 et CE2 de la classe de Madame Gruyer ont bénéficié des séances de natation à la piscine de Dinard.

Les élèves ont continué les apprentissages démarrés en GS.

Les CP-CE1 se sont rendus, jeudi 14 décembre 2017, à la médiathèque. Les élèves ont écouté des histoires et ont choisi un livre pour le ramener à l'école. D'autres rendez-vous à la médiathèque sont prévus dès la rentrée. Les élèves ont eu une surprise offerte par la municipalité (chocolat de Noël). Ils ont été ravis !

Dès la rentrée, la classe de CM1-CM2 de Madame Derrien va expérimenter la caméra, puisque le projet cinéma démarre !

Les CP-CE1 de Madame Larue vont, pendant plusieurs semaines, travailler autour de la poésie, en vue de la kermesse poétique prévue en mars.

...et plein de nouvelles découvertes à suivre !



■ ÉCOLE SAINT JOSEPH

Animation en langue des signes :

Les élèves de MS-GS ont bénéficié d'une animation en langue des signes avec Sandra Sorgniard, responsable des ateliers « diffé'Rance ». A travers des histoires et des comptines, ils ont découvert de nouveaux signes. Un deuxième rendez-vous est déjà fixé pour approfondir ce travail.



Au cinéma :

Grâce au cadeau de l'APEL (association des parents d'élèves), vendredi 22 décembre, l'ensemble de l'école s'est rendu au cinéma de Dinan. Trois films ont été visionnés : Ernest et Célestine pour les PS et MS ; Paddington 2 pour les GS-CP-CE1 et Belle et Sébastien pour les CE2-CM1-CM2.

Musée Jacques Cartier

Jeudi 23 novembre 2017, les élèves de CE2-CM1 sont allés visiter le musée Jacques Cartier à Rothéneuf. En lien avec leur programme d'histoire-géographie, plusieurs thèmes leur ont été proposés :

- La découverte du nouveau monde (Canada-Québec) par Jacques Cartier.
- La navigation et ses instruments au temps des grandes découvertes.
- La vie quotidienne à la Renaissance. A travers les pièces d'habitation du manoir, les enfants ont pu visualiser comment les gens vivaient à l'époque de Jacques Cartier.



Musée Mathurin Méheut en maternelle :

Le vendredi 10 novembre 2017, les maternelles de l'école sont allés visiter le musée Mathurin Méheut. Ils ont découvert différentes œuvres de l'artiste puis ont participé à différents ateliers : reconstituer les puzzles d'œuvres, raconter une histoire en observant un tableau, mettre de la couleur sur une œuvre et jeu de devinettes pour trouver des détails dans les tableaux.



CENTRE DE LOISIRS

Inscriptions et renseignements auprès de Delphine Darsel au 02 96 27 31 43 ou au 06 30 00 90 20.

Le centre de loisirs sera ouvert durant les vacances d'hiver du 26 février au 9 mars 2018.

Le programme peut être susceptible d'être modifié.

Les places sont limitées pour les sorties et les enfants réguliers sont prioritaires.

Semaines du 26 février au 2 mars 2018 :

Lundi 26 : Bonhomme de neige / Repas / Pampilles

Mardi 27 : Panneau boule de neige

Repas / Photo sur bois

Mercredi 28 : Arbre géant à neige et arbre généalogique

Repas / Deer String Art étoile

Jeudi 1 : Igloo, marshmallow et ours

Repas / Grand jeu à la salle de sport

Vendredi 2 : Max Aventure (départ à 9h30)

Repas / Crêpes

Semaines du 5 au 9 mars 2018 :

Lundi 5 : Diaporama 3D téléphérique

Repas / Porte-clés en perles à repasser

Mardi 6 : Diaporama 3D téléphérique

Repas / Les Bretons font du ski

Mercredi 7 : Diaporama 3D téléphérique

Repas

Brochettes de fruits et fondue au chocolat

Jeudi 8 : Fresque mouvante d'hiver

Repas / Grand jeu des chamois

Vendredi 9 : Mobile flocons géants

Repas / Cinéma à la MDJ



Animation « Bonne année » et « Galette des Rois »

Découvrez d'autres photos sur Facebook : ALSH beaussais-sur-mer



■ LES MERCREDIS BÉBÉS LECTEURS

Animation gratuite de 30 minutes

Ouverte à tous les enfants
de 0 à 3 ans
accompagnés d'un adulte

7 février

14 mars

11 avril

10h30



Une sélection de livres inclassables parus aux Trois Ourses : des livres-objets, livres animés, livres à toucher, à manipuler, à jouer, destinés à tout âge et s'adressant à la sensibilité de chacun.



Une belle immersion dans l'univers artistique de Komagata et bien d'autres artistes (Munari, Mari...).

■ CONFÉRENCE

Vendredi 23 mars 2018

18h45 - Entrée libre - Dans la limite des places disponibles

Conférence d'Anaïs Legras sur le thème de la communication bienveillante.

« Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent. »

Selon l'approche Faber et Mazlish.

■ EXPOSITION

IL EST TOMBÉ QUELQUES GOUTTES...

Du 6 avril au 26 mai 2018

Conférences (dates communiquées ultérieurement) sur la photo haute vitesse avec démonstrations de capture de collisions de gouttes.



■ PRINTEMPS DES POÈTES

SOIRÉE CABARET

CONCERT DUO NORA BISELE

Jeudi 19 avril 2018

Chansons yiddish
et françaises

18h30 - Gratuit

Sur réservation

■ CONTACT

02 96 88 60 68

mediatheque@beaussais.bzh

Retrouvez-nous sur Facebook !



■ RÉTROSPECTIVE



12 participants autour du ferronnier d'art INTI pour cet atelier de 3 heures dédié à la chevalerie et à la cotte de mailles mercredi 6 décembre 2017.

Chacun des 8 enfants a pu repartir avec la petite cotte de mailles de sa confection. Un atelier réjouissant et instructif.



25 personnes ont prêté une oreille attentive, ce mercredi 13 décembre 2017, au conteur et harpiste Myrdhin durant cette « veillée » d'après-midi magique et musicale.



Le public a vibré ce vendredi 15 décembre 2017 lors du concert de Myrdhin. Une soirée merveilleuse pour introduire nos fêtes de fin d'année.

■ EXPOSITION

DE LIVRES D'ARTISTES

Du 3 au 24 mars

FÊTE DU LIVRE ANIMÉ

Une expo de livres d'artistes avec le partenariat de la Bibliothèque des Côtes d'Armor jusqu'au 24 mars 2018.



Février

Samedi 10 - REPAS ROUGAIL-SAUCISSE

A partir de 18h30 - Repas à emporter
Salle des fêtes de Ploubalay
Organisé par l'USP Basket

Samedi 24 - BAL COUNTRY

20h - Salle des fêtes de Ploubalay
Participation 5 € - Gratuit (- de 5 ans)
La playlist est consultable sur le site
ploubalayrebels.wixsite.com/ploubalay-rebels
Organisé par Les Ploubalay Rebels



Mars

Dimanche 4 - THÉ DANSANT

14h - Salle des fêtes de Ploubalay
Organisé par Les Amis des Polders

Vendredi 16 - LOTO

20h - Salle des fêtes de Ploubalay
Organisé par le CCVTT

Samedi 17 - REPAS COUSCOUS

20h - Salle des fêtes de Ploubalay
Repas sur place ou à emporter
Organisé par l'USP Football - Contact : 06 64 26 32 32

Vendredi 23 - CONFÉRENCE

Médiathèque - Voir détails page 22

Dimanche 25 - REPAS DES AÎNÉS DU PLESSIX-BALISSON

12h30 - Salle des fêtes - Inscription à la mairie

Expositions

Du 3 janvier au 24 mars 2018

EXPOSITION DE LIVRES D'ARTISTES

et

FÊTE DU LIVRE ANIMÉ

Une sélection
de livres inclassables
parus aux Trois Ourses



Du 6 au 26 mai 2018
IL EST TOMBÉ
QUELQUES GOUTTES...

Voir détails des expositions page 22

Avril

Dimanche 1^{er} - CHASSE À L'OEUF

Gratuit - Parc de la mairie de Beaussais-sur-Mer
10h30 - Défilé déguisé - Place de l'église à Ploubalay
Organisé par le Comité des fêtes de Ploubalay

Mercredi 4 - CHASSE À L'OEUF POUR LES ENFANTS DE TRÉGON

Gratuit - Trégon - A partir de 14h30
Rendez-vous sur le parking
du restaurant le Feu Rouge
Organisé par la municipalité



Vendredi 6 - LOTO

19h30 - Salle des fêtes de Ploubalay
Organisé par le groupe scolaire Henri Derouin

Du lundi 9 au vendredi 13 - BOURSE AUX VÊTEMENTS

Salle des fêtes de Ploubalay

Vendredi 13 - LOTO

19h30 - Salle des fêtes de Ploubalay
Organisé par l'école Saint Joseph

Jeudi 19 - PRINTEMPS DES POÈTES

Médiathèque de Beaussais-sur-Mer
18h30 - Soirée cabaret
Concert Duo Nora Bisele
Chansons Yiddish et françaises
Voir détails page 22



RAPPEL DES COORDONNÉES ET HORAIRES DES MAIRIES

COMMUNE DE BEAUSSAIS-SUR-MER

5 bis rue Ernest Rouxel • BP 1 • Ploubalay • 22650 Beaussais-sur-Mer



Mairie déléguée de PLESSIX-BALISSON

4 Le Bourg
Plessix-Balisson
22650 Beaussais-sur-Mer

Horaires :

Lundi : 13h30 à 17h30
Vendredi : 13h30 à 16h30

Tél. 02 96 27 24 67
mairie.plessix@beaussais.bzh



Mairie déléguée de PLOUBALAY

5 bis rue Ernest Rouxel
BP 1
Ploubalay
22650 Beaussais-sur-Mer

Horaires :

Lundi au vendredi :
8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 10h à 12h

Tél. 02 96 82 60 60
mairie@beaussais.bzh



Mairie déléguée de TRÉGON

Le Bourg
Trégon
22650 Beaussais-sur-Mer

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 9h à 12h

Tél. 02 96 27 21 36
mairie.tregon@beaussais.bzh